

RÉUNION DU CM DU 22 JANVIER 2021Absents : néantSecrétaire : Dominique Gendreau

Ajout d'un point à l'ordre du jour : abattage d'un arbre en forêt.

Adopté à l'unanimité

1. Approbation du PV du CM du 15 décembre 2020

Adopté à l'unanimité

2. Remboursement de l'abonnement au site Internet à M. Perruche Sylvain

Remboursement de 124 € - Adopté à l'unanimité

3. Convention de contrôle des poteaux incendie

Coût de 30 € HT par poteau, réalisé par le SIEVO.

Adopté à l'unanimité

4. Remboursement de l'entreprise Sylvagest

1267,35 € correspondant à un trop perçu doit être encaissé par la commune. Adopté à l'unanimité.

5. PLUI - Avis de la commune.la commune de Placay se prononce contre la prise de compétence de la CCVR pour la mise en place d'un PLUI à l'unanimité.6. DOB : projet TMA et éclairage public

Présentation de trois devis pour l'équipement du TMA.

Entreprises ATC diffusion, Hussan et Kompan.

7. Informations diverses

- PLU : documents parvenus aux services de l'état en Avril 2021 : réponses à argumenter

- Comptes-rendus des commissions internes et externes.

8. Questions diverses

- problèmes d'arrêt du bus du collège.

- parking de chasse.

- nuisances sonores de l'arrivée de l'air (suivre ?)

- réparation panneau de la Rotte Fédale : achat de cornètes

- ajout d'essences d'arbre à la motte fédale.

- achat de plaques de bois pour la réparation des tables.

- prochaine réunion du CM : Jeudi 25 février - 20h.